

Navya va lever 50 millions d'euros en rejoignant la Bourse de Paris

À la fois société de technologie et groupe industriel, la pépite lyonnaise, pionnière des véhicules autonomes 100% électriques, va tenter de lever 50 millions d'euros à l'occasion de son introduction à la Bourse de Paris.

Le fabricant français de véhicules autonomes et électriques **Navya** a lancé hier jeudi 12 juillet son introduction en Bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Navya a été fondé en 2014 par Christophe Sapet, toujours président du directoire, par la reprise des actifs d'Induct, première société à avoir commercialisé un minibus électrique sans chauffeur (Navia3).

Marché de 4,6 milliards d'euros

Grâce à une technologie développée en interne, Navya conçoit deux types de véhicules 100% autonomes et électriques : des navettes pouvant transporter jusqu'à 15 personnes sur des sites privés et des robots-taxis à la demande, d'une capacité de six places assises, pour lesquels des essais routiers vont débiter dans trois pays d'ici la fin de l'année.

Ces véhicules sont assemblés dans deux usines situées en France, dans la région lyonnaise, et aux États-Unis, à Saline, dans la banlieue de Detroit.

L'électrification et l'autonomisation des véhicules s'annonçant comme la prochaine révolution de l'industrie automobile, les marchés sur lesquels Navya évolue sont extrêmement dynamiques. En 2025, 34.000 navettes autonomes (soit un marché mondial valorisé 4,6 milliards d'euros) et pas moins de 2 millions de robots-taxis devraient être vendus.

Depuis sa création, Navya a vendu à fin mars 2018 un total de 67 de ses navettes dans 16 pays à de prestigieux clients (**Total, ADP, etc.**). Interrogé ce jour par Le Revenu, Christophe Sapet annonce la commercialisation du premier robot-taxi siglé Navya pour le courant de l'année prochaine.

L'an passé, son chiffre d'affaires a totalisé 10,3 millions d'euros, soit trois fois plus qu'en 2016. Les revenus se répartissent entre la vente pure des véhicules (90% du total) et la fourniture de services associés (logiciel, maintenance, supervision ou gestion de la flotte), ce qui autorise une certaine récurrence du chiffre d'affaires.

Cette année, les revenus de Navya devraient à nouveau tripler pour dépasser 30 millions d'euros. Le montant de 480 millions d'euros de facturations est visé pour 2021, année au cours de laquelle les dirigeants comptent écouler 4.200 navettes et 500 robots-taxis.

Mais en raison des lourds besoins en recherche et en développement (R&D), la société n'est pas encore rentable. Sa perte nette de 11,5 millions d'euros à fin 2017 pourrait même encore se creuser cette année.

Et selon des banquiers bien informés, Navya pourrait ne pas enregistrer ses premiers bénéfiques nets avant 2020. De son côté, la société espère toutefois atteindre l'équilibre au niveau de son excédent brut d'exploitation au dernier trimestre de l'exercice 2019 (après -3,4 millions d'euros en 2016 et -7,4 millions en 2017).

En s'introduisant en Bourse, Navya compte obtenir les moyens financiers de maintenir sa position de leader technologique via des investissements dans des logiciels et en R&D.

Augmentation de capital de 50 millions d'euros

La société va aussi renforcer ses équipes commerciales et marketing. Pour soutenir sa forte croissance, Navya va également devoir augmenter sa capacité de production, sans oublier d'investir dans des marchés connexes ou, pourquoi pas, de suivre des opportunités de croissance externe.

En proposant la création de 5.555.555 actions nouvelles, Navya espère réaliser à l'occasion de sa mise en Bourse une augmentation de capital de 50 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre au public s'étalant de 9 à 12 euros. Ce montant pourrait être porté à 66,12 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

La société a déjà reçu des engagements de souscription à hauteur de 8,58 millions d'euros de la part de ses actionnaires historiques : le fonds de Bruno Bonnell, FPCI Robolution Capital 1 (nouvel investissement de 2 millions d'euros), celui de Charles Beigbeder, Gravitation (0,58 million), ainsi que la filiale de transports urbains de la SNCF, Keolis (3 millions), et l'équipementier automobile **Valeo** (3 millions).

Près de 350 millions d'euros de capitalisation

Le PDG Christophe Sapet cèdera par ailleurs une partie de ses actions, pour un montant de 1,3 million d'euros afin «de financer l'exercice de ses bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et le paiement des frais et commissions applicables».

Ouverte depuis hier jeudi 12 juillet, la période de souscription des actions nouvelles dans le cadre de l'offre à prix ouvert se terminera le 18 juillet à 20 heures pour les ordres passés sur Internet.

Le prix des actions sera fixé le lendemain et les négociations débuteront sur **Euronext** Paris (Compartiment B) à compter du 20 juillet sous la forme de promesses d'actions.

Le règlement / livraison de l'offre interviendra le 23 juillet et la cotation des actions nouvelles débutera le lendemain (Code ISIN : FR0013018041 / Mnémonique : NAVYA).

En fonction du niveau de la demande pour les titres à placer, la capitalisation boursière de Navya au moment de sa mise en Bourse pourrait s'établir entre 329,3 et 345,5 millions d'euros sur la base de la borne haute de la fourchette indicative de prix.

Il faudrait ajouter 13 millions d'euros de dette nette (estimation à fin 2018), pour obtenir valeur d'entreprise d'environ 350 millions d'euros. Selon nos coloculs, celle-ci égalerait 11 fois le chiffre d'affaires estimé pour 2018 mais à peine 4,6 fois le suivant.

La part du capital revenant au public serait alors comprise entre 13 et 17%. Le fonds d'investissement FPCI Robolution Capital 1 resterait premier actionnaire avec environ 40% des titres, devant Keolis et Valeo qui garderaient chacun autour de 12% du capital.

<https://www.lerevenu.com/bourse/navya-va-lever-50-millions-deuros-en-rejoignant-la-bourse-de-paris>